Communiqués de presse

LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT PUBLIE LE BILAN DES VENTES DE PESTICIDES AU QUÉBEC EN 1997 : LA DIMINUTION DES VENTES SE POURSUIT

Québec, le 15 février 2000 - Le ministère de l'Environnement rend public le *Bilan des ventes de pesticides au Québec en 1997*. Ce document confirme que les ventes de pesticides poursuivent leur diminution au Québec malgré quelques fluctuations.

Le *Bilan des ventes de pesticides au Québec en 1997* démontre que les ventes totales de ces produits ont diminué de 10,2 % par rapport à celles de 1996. Les relevés des transactions fournis par 134 détenteurs de permis indiquent que les quantités vendues de ces ingrédients actifs sont revenues sensiblement au niveau de 1995 pour atteindre 3 381 942 kilogrammes.

Le secteur agricole demeure le plus grand utilisateur de pesticides avec 2 732 751 kilos, soit 80 % des produits vendus au Québec. Après avoir connu une hausse en 1996, les ventes ont diminué de nouveau en 1997, de 2,3 %. Le rapport reflète cependant une plus lente réduction des ventes de pesticides à des fins agricoles. Ce secteur affiche, en 1997, une baisse de 5,3 % par rapport à l'année de référence de 1992. Toutefois, l'indice moyen d'utilisation des pesticides, c'est-à-dire la quantité totale d'ingrédients actifs vendus par superficies totales utilisées, a diminué de 11 %, passant de 3,6 kilogrammes par hectare en 1992 à 3,2 Kg/ha en 1997. Il est à souligner que c'est cet indice qui reflète le mieux la pression environnementale associée aux pesticides.

Toujours en agriculture, les herbicides dominent avec 1 827 132 kilogrammes d'ingrédients actifs vendus, soit 67 % des ventes de pesticides dans le domaine agricole. On note une légère diminution 0,7 % par rapport à 1996. Les ventes d'insecticides ont, par contre, subi une augmentation en 1997 (29,3 %), mais restent inférieures à celles de l'année 1992. Les fongicides ont également connu une hausse en 1997, soit 10,4 %.

En comparant avec les ventes des années antérieures, plusieurs secteurs d'activités ont vécu un revirement. Ainsi, l'horticulture ornementale, après des accroissements de ventes, affiche une baisse significative de 16,9 %. Pour leur part, les ventes dans le domaine industriel sont revenues plus près de la moyenne des années antérieures après avoir atteint un record en 1996.

Chez les consommateurs de pesticides à usage domestique, malgré une hausse de 9,2 % en 1997, les achats ont baissé de 20,9 % depuis 1992. Des 416 produits mis sur le marché, les insecticides sont les plus utilisés puisqu'ils occupent le premier rang, soit 79,8 % des pesticides vendus dans le secteur domestique. Un fait à noter, les fongicides et les herbicides occupent une faible place avec respectivement 13,1 % et 6,6 % des ventes.

Pour l'ensemble des secteurs d'activités, les herbicides demeurent les produits les plus utilisés et les ventes sont relativement stables avec une augmentation de 2,6 % depuis 1992. Par contre, les ventes totales d'insecticides et de fongicides sont en régression depuis cette même date.

Pour l'année 1997, plusieurs changements ont été apportés dans le *Bilan des ventes de pesticides au Québec*.
Les types de produits, les groupes chimiques et les secteurs d'utilisation ont été entièrement révisés. Les données des années antérieures ont été réajustées afin de refléter cette nouvelle présentation des données et de faciliter les comparaisons.

Les personnes intéressées à consulter le *Bilan des ventes de pesticides au Québec en 1997* doivent accéder au site Internet du ministère de l'Environnement en rejoignant l'adresse suivante : http://www.menv.gouv.qc.ca/sol/pesticid/bilan97/index.htm

- 30 -

SOURCE :

Guy Gagnon, conseiller en communication
Direction des Communications
(418) 521-3823, poste 4915
Courriel : guy.gagnon@menv.gouv.qc.ca

POUR INFORMATION :

Henri St-Martin
Chef du Service des pesticides
Tél : (418) 521-3829, poste 4811
Courriel : henri.st-martin@menv.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec, 2000

Communiqués de presse

BILAN DES VENTES DE PESTICIDES AU QUÉBEC EN 1996

Québec, le 9 juillet 1998 - Le ministère de l'Environnement et de la Faune rend public aujourd'hui le *Bilan des ventes de pesticides au Québec en 1996*. Ce bilan, réalisé à partir des états de transaction de 126 détenteurs de permis de vente en gros, démontre que les ventes de pesticides ont augmenté sensiblement au cours de l'année 1996. Selon les données du Bilan, la hausse est de 15,2 % depuis 1995 et de 1,3 % depuis 1992, l'année de départ des bilans annuels.

Le secteur agricole demeure le plus grand utilisateur de pesticides. En effet, les ventes faites à ce secteur représentent 73,2 % des ventes totales de pesticides. En baisse de 1992 à 1995, les ventes de pesticides dans ce secteur ont augmenté de 6,7 % en 1996. Malgré cette hausse, on constate une réduction nette des ventes de pesticides de 7,5 % depuis 1992.

Toujours dans le secteur agricole, les herbicides continuent de représenter les pesticides les plus vendus (64 % de l'ensemble des pesticides vendus à ce secteur) ; ceux-ci ont connu une augmentation de leurs ventes de l'ordre de 4,5 % par rapport à 1995. Les ventes de fongicides et d'insecticides ont, quant à elles, décliné de façon constante depuis 1992.

Par ailleurs, c'est la première fois que l'on observe que les ventes au secteur industriel (12,5 %) dépassent celles faites au secteur domestique (7,5 %). Les insecticides sont les produits les plus vendus (84,4 %) dans le secteur domestique, suivi des produits de préservation du bois (11 %). L'augmentation des ventes de pesticides de 10,4 % et de 60 % depuis 1995 et 1992 dans le secteur de l'horticulture ornementale confirme l'expansion de ce secteur d'activité qui compte, en 1996, pour 3,4 % des ventes totales. Enfin, 1 % des ventes totales pour 1996 ont été faites au secteur de l'extermination, alors que 1,7 % ont été faites au secteur forestier, une diminution de l'ordre de 13,6 % depuis 1995 et de 54 % depuis 1992.

Après cinq années de compilation, les données de ventes de pesticides au Québec permettent de mesurer la progression vers les objectifs de réduction des pesticides de deux importantes stratégies québécoises. Ainsi, l'on constate que la *Stratégie de protection des forêts*, adoptée en 1994 par le gouvernement du Québec , a permis de diminuer de 54 % la vente de pesticides dans ce secteur dont l'objectif est d'éliminer l'utilisation de pesticides chimiques dans les forêts d'ici l'an 2001.

Lancée en 1992 par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), la *Stratégie phytosanitaire* a pour objectif de réduire de 50 % l'utilisation de pesticides agricoles avant l'an 2000. Pour accélérer la réduction de l'utilisation des pesticides agricoles, le ministère de l'Environnement

et de la Faune et Environnement Canada annonçaient le 8 juin dernier, dans le contexte du lancement de la troisième phase du Plan d'action Saint-Laurent Vision 2000, un soutien particulier à la *Stratégie phytosanitaire*. Dans le volet agricole de cette entente, les efforts porteront principalement sur la réduction des herbicides dans les grandes cultures (maïs, soya et céréales) puisque des concentrations importantes de ces produits sont détectées dans plusieurs rivières tributaires du fleuve.

En outre, le MEF lançait au début de juin une consultation publique sur l'avant-projet de règlement du *Code de gestion des pesticides*. Ce Code, qui touche l'ensemble des vendeurs et des utilisateurs professionnels de pesticides, constitue un outil important pour une utilisation rationnelle et sécuritaire des pesticides au Québec. Plusieurs organismes ont été invités à présenter un mémoire d'ici le 18 septembre 1998. Pour obtenir le document de consultation, s'adresser à Marcel Gaucher, Direction des politiques des secteurs agricole et naturel (MEF), au numéro (418) 521-3829, poste 4806.

Les personnes intéressées à consulter le *Bilan des ventes de pesticides au Québec* en 1996 doivent accéder au site Internet du MEF :
http://www.mef.gouv.qc.ca/fr/environn/pesticid/bilan96/index.htm
Plus dynamique, cette nouvelle façon de diffuser les résultats du Bilan offre aux différentes clientèles des informations complémentaires grâce aux liens identifiés dans le texte (ex. : intoxications par les pesticides du Centre anti-poison, Institut pour la protection des cultures).

- 30 -

SOURCE :

Rachel Beaulieu
Direction des affaires institutionnelles et des communications
Tél. : (418) 521-3823, poste 4911
Courriel : rachel.beaulieu@mef.gouv.qc.ca

POUR INFORMATION :

Marcel Gaucher
Direction des politiques des secteurs agricole et naturel
Tél. : (418) 521-3829, poste 4806
Courriel : marcel.gaucher@mef.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec, 2000

Communiqués de presse

DEUX NOUVELLES PUBLICATIONS DANS LE DOMAINE DES PESTICIDES : *BILAN DES VENTES DE PESTICIDES AU QUÉBEC EN 1995* ET *CONTAMINATION DE L'EAU PAR LES PESTICIDES DANS LES RÉGIONS DE CULTURE INTENSIVE DU MAÏS AU QUÉBEC, CAMPAGNES D'ÉCHANTILLONNAGE DE 1994 ET 1995*

Saint-Hyacinthe, le 26 mars 1997 - Le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF) rend public, aujourd'hui, dans le cadre du colloque annuel du Conseil des productions végétales, deux nouvelles publications touchant la vente des pesticides et les impacts de ces produits sur la qualité des cours d'eau. Il s'agit du *Bilan des ventes de pesticides au Québec en 1995* et du rapport *Contamination de l'eau par les pesticides dans les régions de culture intensive du maïs au Québec, campagnes d'échantillonnage de 1994 et 1995.*

Bilan des ventes de pesticides au Québec en 1995

Résultat de la compilation des ventes de pesticides de 140 détenteurs de permis de vente en gros, ce troisième bilan, rédigé par François Grégoire de la Direction des politiques des secteurs agricole et naturel, indique que plus de 3 millions de kilogrammes d'ingrédients actifs ont été vendus en 1995 au Québec. Il s'agit là d'une quantité comparable à celle de 1994 (+ 0,5 %), mais d'une diminution de 14,4 % par rapport à 1992, l'année de référence.

Comme par le passé, c'est le secteur agricole qui demeure le plus gros utilisateur de pesticides au Québec, s'accaparant 78,2 % des ventes totales. Les ventes de ce secteur ont cependant diminué pour une troisième année consécutive, soit une baisse de 16,5 % par rapport à 1992. Le secteur domestique arrive au deuxième rang des utilisateurs avec 11,1 % du marché. En un an, ce secteur a enregistré une hausse de 23,1 % des ventes, mais une baisse de 2,3 % est constatée, par rapport à l'année 1992. Le secteur de l'aménagement paysager suit avec 3,7 % des ventes. Des hausses importantes des ventes sont cependant constatées dans ce secteur, soit des hausses de 55,8 % et de 45,6 %, en regard des années 1994 et 1992. Les secteurs industriel, forestier et de l'extermination suivent, respectivement, avec 3,3 %, 2,4 % et 0,5 % du marché. Le secteur forestier démontre une tendance à la baisse, avec une diminution de 29,5 % des ventes depuis 1994, et une diminution de 46,9 % depuis 1992.

Rappelons que dans ce secteur, seuls les herbicides sont utilisés comme pesticides.

Les herbicides demeurent les produits les plus vendus au Québec en 1995, avec 56,0 % des ventes totales, suivis des insecticides (16,3 %), des fongicides (11,5 %) et des huiles minérales (8,1 %). En comparaison de 1992, les ventes de ces quatre types d'utilisation ont diminué respectivement de 10,9 %, de 5,8 %, de 23,9 % et de 12,0 %.

En agriculture, ce sont les herbicides qui sont les plus employés, avec 64,0 % des ventes, suivis des fongicides (13,3 %), des huiles minérales (10,2 %) et des insecticides (6,9 %). Même si les herbicides ont augmenté de 0,2 % depuis 1994, et les insecticides de 13,2 %, il n'en demeure pas moins que les ventes de l'ensemble de ces produits sont à la baisse depuis 1992, tout particulièrement en ce qui a trait aux insecticides (- 39,6 %).

Dans le secteur domestique, les insecticides sont les pesticides les plus employés, avec 83,1 % des ventes. En comparaison de 1994 et de 1992, la vente de ces produits a augmenté de façon significative, soit respectivement de 26,1 % et de 21,7 %.

Il est difficile de prédire quelle sera l'évolution des ventes de pesticides à plus ou moins long terme puisque l'utilisation des pesticides est dépendante en grande partie de phénomènes naturels et économiques. Par ailleurs, la tendance à la baisse constatée dans le secteur agricole, qui représente le plus important utilisateur de pesticides, est des plus encourageantes. La sensibilisation des intervenants des différents secteurs aux nouvelles approches de rationalisation des pesticides, comme la lutte intégrée pour le contrôle des organismes nuisibles, devra se poursuivre. Cette sensibilisation devra également s'intensifier auprès du grand public afin de contrer d'autres hausses des ventes de pesticides dans le secteur domestique.

Contamination de l'eau par les pesticides dans les régions de culture intensive du maïs au Québec, campagnes d'échantillonnage de 1994 et 1995

Ce rapport, préparé par Isabelle Giroux de la Direction des écosystèmes aquatiques, constitue le deuxième rapport portant sur le programme de suivi axé sur le maïs et mis en place en 1992. Après les pâturages et le foin, la culture du maïs est une des plus importantes en superficie, soit 17 % du territoire cultivé. Elle utilise plus de 50 % des pesticides agricoles.

Les résultats des campagnes de mesure de 1992 et de 1993 avaient démontré la présence de pesticides, plus particulièrement des herbicides, dans les treize cours d'eau échantillonnés dans des régions où la culture du maïs est intensive (bassins versants des rivières Châteauguay, Richelieu, Yamaska, Nicolet et Bécancour).

Ces produits sont encore décelés dans ces rivières en 1994 et 1995 en concentrations qui dépassent parfois les critères de qualité de l'eau pour le respect de la vie aquatique ou pour l'eau potable. En ce sens, les résultats ne montrent pas d'amélioration majeure de la situation par rapport à 1992 et 1993. Les cours d'eau ajoutés au programme en 1994 et 1995, notamment les rivières Saint-Esprit et Bayonne et le ruisseau des Anges, présentent aussi le même état de contamination.

Dans les quatre rivières retenues pour le suivi à long terme, soit les rivières Chibouet, des Hurons, Saint-Régis et de la Tortue, la fréquence de dépassement du critère de vie aquatique pour l'atrazine a légèrement diminué ainsi que les médianes des concentrations pour l'atrazine et la cyanazine. Mais, il est trop tôt pour dire si ces baisses sont attribuables à une diminution de l'utilisation de ces produits aux champs, à des modifications dans les pratiques culturales ou à la période de sécheresse survenue en juin 1995. Cependant, pour ces quatre cours d'eau, on trouve encore des dépassements fréquents du critère de qualité de l'eau pour la protection de la vie aquatique pour l'atrazine et des dépassements occasionnels pour plusieurs herbicides (métolachlore, cyanazine, linuron, MCPA) et insecticides (azinphos-méthyl, carbaryl, chlorpyrifos, diazinon, malathion).

Les concentrations mesurées dans les grands cours d'eau sont habituellement un peu plus faibles que dans leurs tributaires, mais on y trouve quand même des valeurs qui excèdent les critères de qualité de l'eau. Pour toutes les rivières échantillonnées, les dépassements de critères pour le respect de la vie aquatique ainsi que la présence simultanée de plusieurs pesticides, même en deçà des critères de qualité de l'eau, peut avoir des effets sur le milieu aquatique.

Les campagnes de mesure de 1994 et de 1995 avaient également pour objectif de vérifier la présence ou non de pesticides dans les eaux souterraines des régions où se concentre la culture du maïs. Au total, l'eau de 73 puits domestiques a été analysée; ces puits sont situés dans 30 localités. Des triazines ont été décelées dans 20 % des puits échantillonnés, mais les concentrations mesurées sont très faibles et respectent la recommandation pour l'eau potable.

Des copies des deux nouvelles publications lancées aujourd'hui, soit le *Bilan des ventes de pesticides au Québec en 1995* et le rapport *Contamination de l'eau par les pesticides dans les régions de culture intensive du maïs au Québec, campagnes d'échantillonnage de 1994 et 1995*, sont disponibles au Service d'accueil et de renseignements du MEF, aux numéros de téléphone suivants : (418) 521-3830 (région immédiate de Québec) ou 1 800 561-1616 (ailleurs au Québec). Elles peuvent également être commandées en utilisant l'adresse électronique : info@mef.gouv.qc.ca

- 30 -

SOURCE :

Bilan des ventes de pesticides au Québec en 1995

Rachel Beaulieu
Direction des affaires institutionnelles et des communications
(418) 644-3262

POUR INFORMATION :

Marcel Gaucher
Direction des politiques des secteurs agricole et naturel
(418) 521-3829, poste 4806

Isabelle Giroux
Direction des écosystèmes aquatiques
(418) 521-3820, poste 4720

© Gouvernement du Québec, 2000